

ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE, Hanoï boucherie, charcuterie, poissonnerie, primeurs...

Prise en location (1923), puis rachat (déc. 1937) des [Éts Victor Loisy](#).

Joanny MICHAUD, boucher

Né vers 1897.

Marié à Hanoï, le 11 février 1925, avec Madeleine Piessens (Achel, Belgique, 18 octobre 1896-Marseille, août 1967), mère naturelle d'Albertine Marie Louise dite Maryse (Bac-Ninh, 17 juillet 1918-Toulon, 19 février 1992), mariée en 1939, à Dalat, avec Jacques Baron, des [Éts Jean Comte](#), à Saïgon :

De leur union :

— Jeanne Élisabeth (Hanoï, 9 mai 1925) ;

— Jean Auguste (Hanoï, 10 nov. 1926).

— Jacqueline (Hanoï, 4 septembre 1930-Onzain, Loir-et-Cher, 27 juillet 2020) ;

— Jacques Ange Auguste ; _____

Décédé le ? Son épouse est déclarée veuve le 2 décembre 1952.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1923, p. 2, col. 4)

Une boucherie modèle. — Ce n'est pas sans une vive et très compréhensible satisfaction que nos concitoyens ont pu se rendre compte — notamment à Noël — des innovations et des méthodes modernes introduites par M. J. Michaud dans le domaine de la boucherie européenne au Tonkin. Nous rappellerons que M. Michaud était en France un spécialiste de la boucherie et de la charcuterie de luxe et que sa compétence, due à une expérience sérieuse, s'étend non seulement à l'art de parer un morceau mais, ce qui est plus appréciable pour la clientèle des gourmets, à celui de savoir *choisir* les bêtes qu'il débite. M. Michaud restera le boucher qui n'a pas hésité à acquérir au concours agricole les bêtes les plus remarquables, celles qui furent l'objet de l'admiration du jury. On peut être assuré de trouver chez lui de la viande de tout premier choix, ainsi qu'une charcuterie savamment préparée, *par lui*, pour le régal des Belles S... (?) du Tonkin. Et cela n'est pas sans intérêt au moment où se préparent les soupers de la Saint-Sylvestre.

AU PALAIS

Cour d'appel — Chambre correctionnelle.
Audience du mardi 15 janvier 1924
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 janvier 1924)

Parce qu'il devait traiter le soir quelques invités, le garçon boucher Tan-van-Tuyen déroba deux kg de viande à M. Michaud, boucher rue Paul-Bert, et les donna à la gargotière Ng-thi-Hai en lui recommandant de les apprêter de son mieux. Les invités du sieur Tan-van-Tuyen n'eurent pas le plaisir de goûter au rôti, car le voleur et la receleuse furent arrêtés rue Richaud au moment où l'un passait la marchandise à l'autre.

Le tribunal correctionnel de céans condamna Tan-van-Tuyen et Ng-thi-Hai à 3 mois et 1 jour de prison chacun, jugement dont tous deux relevaient appel ce matin devant la cour que présidait M. le conseiller Nizet assisté de M. le conseiller Dupré et M. le conseiller p. i. Reydellet. M. l'avocat général Abor occupant le siège du ministère public, greffier : M. Bensussan.

La cour a confirmé le jugement entrepris quant à la culpabilité, maintenu la peine prononcée contre Tan-van-Tuyen, et accordé le sursis Ng-thi-Hai, motif pris, dans les réquisitions de M. l'avocat général Abor, de ce que cette femme était mère de quatre enfants en bas âge.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1924)

Le conseil d'ami. — Vous qui avez le souci de ce que vous consommez, rendez vous, en vous promenant, aux parcs à bestiaux de la Boucherie Loisy qui se trouvent boulevard Armand-Rousseau, tous près de l'École vétérinaire. L'entrée en est libre Vous y pourrez voir une sélection sans pareille de bêtes de premier ordre, moutons des élevages Ernest Borel, de Chiné, porcs des élevages Marius Borel, du mont Bavi, bœufs des élevages Lecomte, Marius et Ernest Borel. Vous y verrez surtout que le nouveau propriétaire de la Boucherie Loisy, M. J Michaud, ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire sa clientèle, et qu'il sait user de sa compétence pour choisir des animaux qui ne craignent aucune concurrence. Et n'oubliez pas de consulter les prix de détail qui sont aussi fort intéressants à connaître et à comparer.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 janvier 1925)

Publication de mariage, — Mardi matin à 8 heures, a été affiché au tableau de l'état civil de la mairie la publication de mariage de M Joanny Michaud, boucher, avec M^{lle} Madeleine Jeanne Marie Louise Piessens, caissière à Hanoï.

Nous adressons aux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

L'automobile au service des veaux
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 février 1925)

Des journalistes grincheux reprochent à nos chefs de service leurs automobiles de plus en plus luxueuses.

Il faut tout de même admettre que, dans un pays hiérarchisé comme l'Indochine, un chef se déconsidère si son automobile n'est pas plus belle que celle de son subordonné et celui-ci veut, lui aussi, se distinguer par son auto de ses inférieurs. Or comment voulez-vous que ces derniers se contentent d'une modeste Citroën dans un pays où les bouchers offrent aux veaux, qu'ils vont acheter en province, les moyens de locomotion que voici ?

Le nabab qui se prélassait dans cette confortable auto, fut l'invité de M. Michaud, l'actif successeur de Loisy, boucher à Hanoï. Invité à faire un peu de haut tourisme de Thanh-Hoa à Hanoï, il est arrivé frais et dispos, bien en forme pour un genre de sport moins favorable à sa santé.

Cela paraît du luxe. Ce n'en est pas. Notre boucher, qui est, ce qu'apprécie *L'Éveil*, un homme de métier, habile en son art et qui l'aime, va faire ses achats lui-même sur les marchés les plus réputés. Les bœufs sont expédiés par voie ferrée ; mais quand il ne s'agit que de quelques veaux, l'auto lui épargne le souci, et la dépense de les faire conduire à la gare, embarquer dans un wagon, faire chercher à la gare de Hanoï. Du même coup, à ces animaux d'âge tendre, cela évite beaucoup de fatigues et d'émotions.

Grâce à l'aménagement du véhicule qui permet d'y mettre une demi-douzaine de veaux, le boucher ramène avec lui en quatre ou cinq heures ses jeunes élèves, et son chauffeur les conduit directement à l'abattoir. Ils en reviennent moins guillerets dans un véhicule fermé d'où ils passent dans la chambre froide. Là une température maintenue à 4 ou 5° au-dessous de zéro par une machine frigorifique leur permet d'attendre, même l'été, quinze jours s'il le faut.

Par son activité et sa connaissance approfondie de son métier, M. Michaud a contribué à l'abaissement du prix en même temps qu'à l'amélioration de la qualité d'un aliment qui était en voie de hausse tandis que la qualité diminuait.

Et ce n'est pas tout ; grâce à son frigo, M. Michaud nous ravitaille maintenant abondamment en poisson frais, ce qui est un bienfait pour la population. Le poisson vaut la viande au point de vue alimentaire et les indigènes, surtout, apprécieront le progrès que constitue l'utilisation du frigo grâce auquel, avant peu, le poisson frais, luxe des riches, sera à la portée d'une grande partie de la population.

À ce marchand qui, d'un geste, a arrêté dans sa sphère, la progression de la vie chère et qui a des projets pour en faire baisser encore le coût, *L'Éveil économique*, au nom de la population, crie : Bravo et Merci.

L'usine électrique de Hanoï
BARBISIER [= H. CUCHEROUSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 octobre 1925)

[...] Qui se fût douté, il y a deux ans, que la boucherie fût appelée à devenir consommatrice de courant électrique ? C'est qu'il n'existait pas, à cette époque, de boucher digne de ce nom. Mais nous en avons un aujourd'hui qui se pose un peu là et comme taille, et comme poids, et comme énergie et comme initiative et comme courage au travail. Eh bien ! dès que les transformations en cours à la boucherie-charcuterie Michaud seront terminées, il ne faudra pas moins de 11 chx, soit environ 7 kW., pour actionner ses deux appareils frigorifiques et ses machines à saucisses. Comme le progrès appelle le progrès et que c'est le sort des gens qui ont des idées d'être copiés par ceux qui n'en ont point, avant deux ans d'ici, vous verrez trois ou

quatre autres boucheries s'outiller à l'instar de Michaud. Puis il y aura les poissonneries, puis le marché. Et combien d'autres industries ! [...]

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1925)

Chez Michaud (ancienne boucherie Loisy)

AUX G. M. R.*

Dans tous les débits de THAN-PHAT

On trouve maintenant l'excellent nuoc-mam

DE LA SOCIÉTÉ DES PÊCHERIES ET NUOC-MAM DU TONKIN

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 novembre 1926)

.....
Ce matin est né à 11 heures, Jean, fils de madame et de M. Michaud, le sympathique boucher de la rue Paul-Bert.

AU PALAIS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 septembre 1927)

Audience du samedi 17 septembre 1927

M. la président Collet est assisté de MM. Dubosq et Perroud, juges consulaires. Greffier Kerjean.

Au banc de la défense : Mes Piton, Piriou, Mansohn, Maillet, Jean-Pierre Bona, de Saint Michel Dunezat.

Au banc des syndics et experts M. le commandant en retraite Grenès, M. Maron.

.....
2°) Silve contre Michaud. — M. Silve actionnait M. Michaud en liquidation de l'association en participation formée en juillet 1926 pour approvisionnement de poissons, par les soins de Silve, de la boucherie Michaud et 500 piastres de dommages-intérêts. Reconventionnellement, Michaud assignait Silve en paiement de la somme de 19 p. 25 pour fourniture de viande.

Le jugement qui intervient — très intéressant au point de vue de la question société en participation — déclare qu'il n'y a jamais eu d'association en participation entre Silve et Michaud, que Silve n'établit aucune de ses prétentions ; dans ces conditions, il est débouté de ses demande, fin et conclusions et condamné aux dépens. Le tribunal reçoit par contre la demande conventionnelle de Michaud et condamne Silve à lui payer la somme de 19 p. 91 avec intérêts de droit.

AU PALAIS

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 23 mars 1928
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mars 1928)

M. le premier président Morché est assisté de MM. les conseillers Dupré et Falck.

M. l'avocat général André occupe le siège du ministère public.

Greffier : M. Chaalons.

De nombreux arrêts sont rendus au début de l'audience, qui vident presque complètement le délibéré.

1°) Silve contre Michaud. — Nous avons dit, rendant compte du jugement du tribunal de commerce en date du 17 septembre 1927, que M. Silve ayant formé une association en participation avec M. Michaud pour l'achat et la vente du poisson, un désaccord survint par la suite entre les parties et qu'une rupture se produisit à la suite de laquelle M. Silve actionna M. Michaud en 500 piastres de dommages-intérêts, tandis que M. Michaud réclamait à M. Silve 19 p. 50 pour fourniture de viande.

Devant le premier juge, M. Silve perdit son procès ; tandis que M. Michaud recevait satisfaction à sa demande conventionnelle.

Sur appel de M. Silve, l'affaire vint devant la Cour qui, par arrêt avant dire droit en date de ce jour, décide de recourir à une expertise qui sera confiée à M. Paul Maron.

ÉTALAGES HANOÏENS EN 1928

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1928)

.....
Michaud sait ne pas s'endormir sur ses lauriers. Comme quelqu'un le félicitait du succès remporté dernièrement par son fils qu'on ne connaît plus aujourd'hui que sous le nom de « Bébé Nestlé », Michaud répondit : « Je ne pense pas qu'à moi et aux miens, je pense à mes clients, et je veux qu'ils arrivent, par une solide alimentation, à me ressembler » et d'un geste large, il montrait les aménagements en cours, son frigo ! Sûrement son étalage, Lundi prochain, fera commettre mille péchés d'envie et de gourmandise.

HANOÏ

EN FLANANT DANS LA RUE

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1929)

.....
Michaud travaille sans bruit ; n'empêche qu'il a transformé méthodiquement ses magasins et le « frigo » dont il les a dotés est un modèle du genre.

Il va, pour mardi, nous réserver comme d'habitude quelque surprise et à plus d'une table joyeuse, sa louange sera chantée, car il faut bien reconnaître que nous lui devons beaucoup.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 février 1930)

Le feu chez Michaud. — Vers 15 heures au feu de cheminée s'est déclaré dans la cuisine de la charcuterie Michaud, rue Paul-Bert, n° 55.

Les deux arroseuses de la ville ont été mises en batterie, le feu fut éteint un quart d'heure après.

Pas d'accident de personne, ni de dégâts matériels.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1930)

Naissance — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 4 septembre 1930, à 6 heures 45, à la clinique Saint-Paul, de Jacqueline Henriette Marie Louise Michaud, fille de M. Joanny Michaud, le sympathique boucher de la rue Paul Bert et de M^{me}, née Madeleine Jeanne Marie Louise Piessens, domiciliés à Hanoï.

Nous adressons nos biens sincères félicitations aux heureux parents et nos souhaits au bébé.

HANOÏ

Les heureuses transformations de la boucherie-charcuterie Michaud
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 novembre 1930)

On rendra cette justice à nos excellents concitoyens M. et madame Michaud que, depuis leur arrivée à la Colonie, ils n'ont cessé de poursuivre et de réaliser les améliorations les plus heureuses. La dernière en date, après tant d'autres, est l'agrandissement des magasins devenus insuffisants pour accueillir la clientèle qui s'y presse chaque jour.

Grace à M. et à madame Michaud la population de notre ville est ravitaillée aux mieux en ce qui concerne la viande de boucherie. Le ravitaillement en poisson frais est assuré désormais de façon régulière et abondante. Quant aux beurre, fromage, primeurs, il n'y a plus rien à désirer.

Il est juste de rendre hommage aux commerçants avisés qui, tout en développant leurs affaires, rendent les plus signalés services à la population.

AUX APPROCHES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

L'effort du commerce local en pleine crise
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1931)

.....
Avec Michaud, nous sommes assuré de ne pas mourir de faim : quel ravitaillement en viande, en charcuterie, en primeurs, en beurres et fromages. Grande doit être la reconnaissance de tous envers ce rude travailleur, secondé par sa vaillante femme, et entouré d'un personnel français et annamite bien dévoué.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 janvier 1932)

Voleurs de viande. — M. Michaud, le sympathique boucher de Hanoï, était victime depuis quelques temps de vols assez importants de viande. La gendarmerie fila une voiture de livraison conduite par Do-van-Coi et Ng-van-Lau, elle aperçut alors ceux-ci qui arrêtaient leur voiture sur la route du village du papier et descendirent chacun avec un gros paquet de viande qu'ils allèrent déposer chez des commerçantes annamites. Arrêtés aussitôt, ils avouèrent qu'ils se livraient à ce manège depuis pas mal de temps.

AU PALAIS
Tribunal de 1^{re} instance
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire du jeudi 11 février 1932
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1932)

M. Le Baut préside. M. le substitut Magry occupe le siège du ministère public.
Greffier : M. Jasmin.

.....
Nguyễn-danh-Lan, 24 ans, charpentier ; Do-van-Loi, 19 ans, bécon, sont prévenus de vol d'un paquet de viande au préjudice de la boucherie Michaud.

M. Michaud, appelé à la barre, expose comment, à la suite de plaintes, il fut amené à redoubler de surveillance, cette surveillance aboutit à l'arrestation des deux prévenus. Pour casier, l'affaire sera également renvoyée au 22.

.....

H. DE M.

SUCCURSALE À HAÏPHONG

TOUT COMME À HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1932)

Les Haïphonnais n'auront plus rien à envier aux Hanoïens qui, jusqu'à ce jour, avaient le privilège de posséder des boucheries, charcuteries et boulangeries pouvant rivaliser avec les meilleures de France. M. J. Michaud, le boucher hanoïen si réputé, vient d'ouvrir une succursale, 59, boulevard Paul-Bert à Haïphong et dont la direction est confiée à M. Théo Rochat ¹.

Les nombreux visiteurs ont déjà pu admirer les magnifiques pièces de boucherie en tous points comparables aux meilleures pièces dignes d'un étal de France.

À partir de jeudi, la clientèle trouvera tout ce qui concerne la boulangerie et la charcuterie de toute première qualité, exactement dans les mêmes conditions qu'à Hanoï.

¹ *Théodore*-Robert-Charles Rochat : né à Hanoï, le 13 sept. 1905. Fils d'Alexandre Louis Rochat, entrepreneur, et d'Albertine Frédérique Bernhard. Marié le 16 mai 1931 à Hanoï avec Simone, Louise, Lorillard. Témoins du marié : ses oncles, Robert Bernhard, industriel, croix de guerre, de Haïphong, et Paul Bernhard, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine, à Hanoï. Employé aux Boulangeries Réunies, à Hanoï (*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1931). Administrateur de la Compagnie hôtelière indochinoise (Hôtel du Commerce à Haïphong). [Médaille de la Résistance](#) à titre posthume (30 décembre 1947) :

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1932)

M. Michaud a remporté pour 17.246 piastres l'adjudication pour la fourniture de viandes fraîches à l'hôpital de Lanessan, du 1^{er} avril au 31 décembre 1932.

Bull. adm. du Tonkin, 1932 :

Décret du 18 juin autorisant le fonctionnement de la société dite « Boucherie J. Michaud Sport ».

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1932)

Attention. — Demain dimanche à 9 heures, inauguration de la XI^e foire de Hanoï par M. le gouverneur général Pasquier. « À 10 heures, le champ de foire sera ouvert au public.

N'oubliez pas d'aller jeter un coup d'œil sur le concours agricole et souhaitez qu'on vous serve quelque jour le meilleur morceau de ces bêtes superbes de boucherie que présente Michaud.

HANOÏ

EN FLANANT

III

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1932)

.....
Michaud a retrouvé son « premier commis », M. Chapsal, qui est revenu de France avec de belles couleurs. Boucherie, charcuterie, primeurs : tout est bien au point maintenant chez Michaud et, en vérité, grâce à lui, l'alimentation a fait de singuliers progrès.

Noël

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 décembre 1932)

.....
Michaud, comme à l'habitude, avait composé un fort bel étal avec de beaux agneaux tout blancs, tandis qu'à l'intérieur, il servait à la clientèle les plus belles pièces des animaux de sa boucherie primés au dernier concours agricole.

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1933)

Adjudication. — Vendredi 7 avril 1933, à 8 heures, a eu lieu dans le bureau de la Commission des ordinaires du 9^e Régiment d'infanterie coloniale à Hanoï (Citadelle),

l'adjudication pour la fourniture des viandes de bœuf, de mouton, de veau, de porc frais, nécessaires aux ordinaires des corps et détachements stationnés dans la garnison, pendant la période du 1^{er} mai 1933 au 31 octobre 1933.

Résultats : Madame Nguyen thi-Nghia a été déclarée adjudicataire provisoire pour les lots du 9^e R. I. C. ; 1^{er} R. I. C. ; 1^{er} R.T. T. et Petits détachements.

Charcuterie : Maison Michaud (rue Paul-Bert) a été déclaré adjudicataire provisoire.

Lundi, 3 avril 1933, à 8 heures, a eu lieu, au 9^e Régiment d'infanterie coloniale à Hanoï, l'adjudication pour les fournitures suivantes nécessaires aux ordinaires des corps stationnés dans la garnison pendant la période du 16 avril 1933 au 15 octobre 1934.

1^o Fourniture des denrées : (en 8 lots) 1^{er} légumes et fruits frais ; 2^e œufs et volailles ; 3^e Épicerie, huiles, lait, légumes secs, morue, olives, choucroute ; 4^e riz ; 5^e Pommes de terre ; 6^e poissons de mer frais et poissons d'eau douce frais ; 7^e fromages ; 8^e Bois à brûler et charbon de bois.

Voici les résultats : adjudicataires provisoires :

9^e Régiment d'infanterie coloniale

1^{er} lot : M^{me} Nguyen thi-Nguyen ; 2^e lot : M^{me} Cung-thi-Luu, 3^e lot Maison Sam-Fat-Tchéong, 4^e lot Société anonyme française de colonisation Annam-Tonkin, 5^e lot Maison Thinh-Phat, 6^e M. Bui-van-Dien, 7^e lot [Maison Michaud \(rue Paul-Bert\)](#), 8^e lot M. Nguyễn-huy-Quang.

4^e Régiment d'artillerie coloniale

1^{er} lot M. Bui-van-Dien, 2^e lot. Maison An-Yêng, 3^e lot Maison Sam-Fat-Chéong, 4^e lot Société anonyme française de colonisation Annam-Tonkin, 5^e lot M. Bui-van Dieu, 7^e lot [Maison Michaud \(rue Paul-Bert\)](#), 8^e lot M. Ng.-v-Luong

1^{er} Régiment de tirailleurs tonkinois

1^{er} lot M. Rui-vau-Dieu, 2^e M^{me} Ng.-thi-Dinh, 3^e lot Maison Sam-Fat-Chéong, 4^e lot Société anonyme française de colonisation Annam-Tonkin, 5^e lot M. Bui vau Dica, 6^e lot Bui v Dien, 7^e lot Néant, 8^e lot M. Nguyễn-van-Luong.

Petits Détachements

Compagnie des télégraphistes coloniaux, Compagnie des Autos, Compagnie des ouvriers-Génie. Sections de secrétaires d'état-major

1^{er} lot M^{me} Nguyen thi Doi, 2^e lot M^{me} Nguyen thi Doi, 3^e lot Maison Tchê-Fat, 4^e lot M^{me} Nguyen thi Doi, 5^e lot M. Bui-van-Dien, 6^e lot M. Bui-van-Dien, 7^e lot [Maison Michaud \(rue Paul-Bert\)](#), 8^e lot M. Nguyễn-van-Luong.

Chambre de commerce de Hanoï

Compte-rendu sommaire de la séance du 11 septembre 1933.

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 septembre 1933)

Sur convocation de son président, M. A. Perroud, la chambre de commerce de Hanoï s'est réunie le 11 septembre courant à 21 heures.

.....
Le président donne lecture d'une lettre de la maison Michaud au sujet des inconvénients qui vont découler du relèvement des droits de douane sur les beurres. Les moyens de protestation ayant échoué auprès du Département en dépit de l'assentiment et du concours du Gouvernement local, la chambre décide de saisir de la question le congrès permanent des chambres de commerce et des chambres d'agriculture de la France d'Outre Mer.

[Anecdote plus ou moins authentique]
(*Chantecler*, 28 septembre 1933)

L'ami Michaud, qui poursuit sa villégiature dans les montagnes de la Savoie, son pays natal, se trouvait dernièrement attablé, en compagnie d'un ami d'enfance, à la terrasse d'un café dans un petit village des Bauges. Tout en dégustant un délicieux « Chambéry-fraîsette », notre brave Joanny parcourait distraitement les colonnes d'un journal hanoïen qui venait de lui parvenir par avion de l'Air-Orient :

— N... de D..., s'écria-t-il brusquement en assénant sur la table un formidable coup de poing. Ah, les v..., ils viennent encore d'augmenter les droits de douane sur le beurre.

— Où cela ? dit ami interloqué par cette subite explosion de colère.

— En Indochine parbleu ! Où veux-tu que cela soit, si ce n'est dans ce pays de malheur ?

Mais cela ne se passera pas ainsi, je vais écrire à la chambre de commerce de Hanoï ; on n'en fiche pas une datte dans cette boîte-là, Perroud en tête ; tu vas voir, comme je vais les secouer ; la chambre d'agriculture aussi. Dire qu'il existe des colons au Tonkin depuis quarante-cinq ans et qu'on n'a pas encore trouvé le moyen d'y fabriquer du beurre.

— Pourquoi n'en ferais-tu pas toi-même ! Il y a bien des vaches au Tonkin.

— Oui, mon vieux, il y en a même beaucoup, mais elles ne sont pas fameuses comme laitières.

— Qu'à cela ne tienne ! Importe là-bas un important troupeau de ces bonnes vaches suisses qui donnent jusqu'à 22 litres de lait par jour ; tu en fabriqueras du beurre et du bon.

— Intéressante ton idée, mon cher. Je vais l'étudier comme il convient.

Sans doute aurons-nous au Tonkin, dans quelques mois, du beurre frais de qualité supérieure provenant des établissements Michaud. Nous nous moquerons alors de M. Diethelm et de son tarif douanier.

HANOÏ
AU PALAIS

Tribunal de 1^{re} instance

Audience correctionnelle indigène hebdomadaire du jeudi 5 octobre 1933

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1933)

M. Kergomard préside. M. Lorenzi occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Ng. dinh Dan. Huissier : M^e Boyé.

L'audience sera de peu d'intérêt. Pas d'affaires sensationnelles Et cependant la salle est envahie par le public annamite.

.....
Do van Truoc, employé de la maison Michaud, est inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance.

Il fait défaut.

M. Pelloni, des T P à Phu-lang-thuong, explique à la barre, le trafic qu'avait entrepris l'inculpé. Ce dernier vendait aux clients de la boucherie Michaud de la viande achetée au marché de Phu-lang-Thuong. Il faisait à la boucherie quelques commandes pour avoir des papiers, carnets et factures à en-tête portant la raison sociale Michaud. En fin du mois, Truoc remettait à Hanoï le prix des commandes qu'il faisait et mettait dans sa poche le prix de la différence des quantités vendues provenant d'ailleurs.

M. Pottier, inspecteur des Forêts, est client de la maison Michaud depuis trois ans. La qualité de la viande fournie était sensiblement la même que celle de Hanoï, mais quelquefois, les clients se déclaraient moins bien servis. Mais, personne ne se doutait du subterfuge.

M. Walder ², gérant de la boucherie Michaud, expose le fonctionnement de l'envoi de la viande dans l'intérieur. À l'arrivée à Bac-ninh, le témoin s'est aperçu que quelques colis de viande étaient échangés chez des bouchers annamites qui donnaient à la place de la marchandise de qualité inférieure, moins chère, et que ces derniers revendaient aux mêmes prix et même à des prix supérieurs.

La différence de prix entre les deux qualités de viande restait au profit de l'inculpé.

De plus, il continuait à vendre aux mêmes prix qu'autrefois, alors que la maison Michaud les a baissés depuis longtemps.

Le montant des dernières factures encaissées par Truoc n'a pas été remis à la maison Michaud.

M. Fougerousse, inspecteur de la Garde indigène, a fait découvrir l'affaire Un jour, le livreur lui a apporté un gigot alors qu'il n'en avait pas commandé. Ayant demandé des explications, c'est ainsi que l'affaire a été soulevée.

Le ministère public prononce un réquisitoire très énergique, car l'inculpé avait une place de confiance. Il demande au tribunal une sanction très sévère.

Do van Truoc est condamné par défaut à 2 ans de prison et 1.000 fr. d'amende

EN FLANANT

(L'Avenir du Tonkin, 23 décembre 1933)

.....
Michaud et sa charmante famille sont en France ; ils savent la maison en de bonnes mains et ils prennent, après de dures années de labeur, un repos certes bien gagné. Mais Michaud peut se vanter d'avoir sur la conscience tous les péchés de gourmandise qu'il fait commettre. Consultez, je vous prie, la liste de ses spécialités pour Noël et le jour de l'An et vous me direz s'il ne précipitera pas la moitié de ses clients dans les flammes de l'enfer ; il n'y est parlé que de poulardes, de dindons, de faisan et perdreaux, de pâtés de gibier, de terrines de foie gras, de boudins blancs et noirs, d'escargots de France, de langoustes, de crème fraîche, de truffes brossées, de cerises, de pommes, de poires et de raisins !

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU TONKIN

Année 1934

Liste décryptée des 2.904 des électeurs

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE HANOÏ

254 Chapsal Édouard Marius ³ Employé 38 55, rue Paul-Bert
304 Coulier Jules Charlot Employé à la Boucherie Michaud 55, rue Paul-Bert
907 Michaud Joanny Boucher 37 45, rue Paul-Bert

² Antoine Maurice René Walder (Paris XVII^e, 22 juin 1893-Nans-les-Bains, Var, 2 juin 1990) : divorcé de Marguerite Morel (1934), remarié en 1939, à Hanoï, avec Marthe Germaine Éon. Comptable, ancien agent commercial de la Société cotonnière à Haïphong (1925).

³ Édouard Marius Chapsal (Le Beausset, Var, le 1^{er} octobre 1895-Brignolles, Var, 30 avril 1988) : médaillé militaire du 4 août 1948.

HANOÏ

Les heureuses transformations de la boucherie-charcuterie Michaud
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1934)

De retour — Nous revoyons avec plaisir parmi nous, après un congé de plusieurs mois en France, M. Michaud, le sympathique commerçant de la rue Paul-Bert.

Nous aurions voulu revoir auprès de lui M^{me} Michaud et ses charmants enfants, mais tandis que M. Michaud travaillera, comme par le passé, à Hanoï, madame Michaud s'inquiétera en France des approvisionnements en primeurs ; elle connaît les goûts de la clientèle et cette dernière est donc assurée de ne manquer de rien.

M. Michaud a retrouvé son beau magasin de la rue Paul-Bert toujours très fréquenté ; il a retrouvé ses collaborateurs français et annamites au travail, toujours aimables, toujours souriants, empressés auprès des visiteurs et des visiteuses, et lui-même, avec sa bonne humeur habituelle, il s'est remis à la besogne.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bon retour par nous.

Le retour à Hanoï
(*Chantecler*, 18 mars 1934)

Deux des plus aimables commerçants de la rue Paul-Bert nous reviennent, M. Michaud, que tout le monde connaît, et M. Jubin, son voisin, revenu avec madame Jubin, et leur fille.

À tous nous souhaitons la bienvenue.

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1934)

Chez J. Michaud. — Pour les réceptions familiales du samedi soir et du dimanche, vous trouverez chez J. Michaud de beaux poissons, apportés par camionnette de Doson ou du Watchai ; des fromages, des primeurs arrivés par dernier courrier.

Pour les excursions du dimanche, faites-vous préparer, par J. Michaud, une caissette glacée comprenant un repas complet avec dessert.

Chez J. Michaud, on trouve, répétons-le, tout ce qui est nécessaire à la table, et à une bonne table s'entend, sans se livrer à des dépenses exagérées.

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1934)

Le samedi plus que jamais, une visite s'impose chez J. Michaud : il faut, en effet, s'approvisionner plus abondamment que d'habitude pour que la table, le dimanche, soit irréprochable.

Chez J. Michaud, vous n'avez que l'embarras du choix pour le déjeuner comme pour le dîner, et comme le « Canton » vient d'arriver, vous trouverez toutes les primeurs — beurre — fromage — fruits pour le dessert.

Demandez chez J. Michaud les pots de crème fraîche (il y en a des grands, il y en des petits) : les enfants apprécient tout particulièrement ce régal.

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1934)

Le problème de l'alimentation devient très ardu, dès l'apparition des premières chaleurs que, par parenthèses, tout le monde souhaite en ce moment. Mais rassurez-vous, J. Michaud a résolu le problème en présentant chaque jour à sa clientèle un choix très varié de produits de première fraîcheur : Une visite de quelques minutes chez J. Michaud où tout est classé par catégorie : viande-charcuterie, pâtés-poissons de mer-légumes frais du Mont Bavi-fromages de France petits fromages blancs-crème fraîche en pots-fruit — et un menu est bien vite composé pour les estomacs les plus délicats, les appétits les plus difficiles.

Et que les personnes de l'intérieur ne jalouent pas celles de la ville, car à chaque départ de train, J. Michaud assure les expéditions sur l'intérieur dans des caisses spéciales.

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1934)

L'installation frigorifique de J. Michaud, qui est aussi moderne que complète et parfaitement bien comprise, permet de conserver non seulement les viandes, les volailles, mais aussi les primeurs, en sorte que, à tout instant, la clientèle est assurée de trouver les fromages et les fruits qu'elle désire.

Néanmoins, au lendemain de l'arrivée des bateaux, il n'est pas mauvais de venir faire un tour rue Paul-Bert, car J. Michaud sait toujours réserver à ses visiteurs quelques surprises agréables, et n'oublions pas que madame Michaud, très au courant des goûts et des besoins des Tonkinois, est restée en France pour effectuer par chaque bateau les envois destinés à satisfaire tout le monde.

Or aujourd'hui, deux bateaux arrivent : le *Claude-Chappe* et le *Cap-Varella*, qui apporteront bien quelques gourmandises. Et comme demain est la veille de dimanche où il faut songer à préparer de bons repas, allez faire un tour chez J. Michaud.

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 avril 1934)

Il faut aujourd'hui plus que jamais économiser son temps et son argent. Aller au marché, c'est loin ; payer une course aller et retour, c'est cher. J. Michaud, rue Paul-Bert, autrement dit en plein centre, met tout à votre disposition ; la viande et le poisson ; les légumes frais ; la charcuterie ; les pâtés ; les fromages et les fruits, les gâteaux. Sans long dérangement, sans perdre un temps précieux, sans déboursier des frais de pousse, vous trouvez en cinq minutes chez J. Michaud un ravitaillement de premier choix, de fraîcheur assurée, et très abondamment varié.

Le service des expéditions pour l'intérieur est parfaitement au point et s'en remettre à J. MICHAUD du soin d'être ravitaillé au loin tout comme à Hanoï, c'est s'assurer de ne jamais manquer de rien.

L'installation frigorifique
(*Chantecler*, 26 avril 1934)

de J. Michaud, qui est aussi moderne que complète et parfaitement bien comprise, permet de conserver non seulement les viandes, les volailles, mais aussi les primeurs, en sorte que, à tout instant, la clientèle est assurée de trouver les fromages et fruits qu'elle désire.

Néanmoins, au lendemain de l'arrivée des bateaux, il n'est pas mauvais de venir faire un tour rue Paul-Bert, car J. Michaud sait toujours réserver à ses visiteurs quelques surprises agréables, et n'oublions pas que madame Michaud, très au courant des goûts et des besoins des Tonkinois, est restée en France pour effectuer par chaque bateau les envois destinés à satisfaire tout le monde.

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1934)

Demain dimanche, n'attendez pas la dernière minute pour aller choisir vos gâteaux chez J. Michaud. Vous risqueriez de trouver table nette, car depuis que chacun sait que J. Michaud fabrique des pâtisseries, on se précipite de bonne heure chez lui.

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mai 1934)

Les installations frigorifiques modernes de J. Michaud défient les chaleurs ; aussi, c'est sans la moindre appréhension que J. Michaud voit venir l'été.

Il est même fort heureux de l'arrivée prochaine de la bonne saison car, de France, madame J. Michaud va pouvoir envoyer, à l'intention de la clientèle tonkinoise, quantité de bonnes choses, et notamment des fruits qu'on ne voit pas souvent ici ; des cerises par exemple.

En attendant, n'est il pas bien agréable et bien commode de trouver chaque jour chez J. Michaud de la viande de première qualité, du poisson de mer, des légumes frais, des charcuteries fins, des fromages, de la crème et quantité de desserts.

Quant aux gâteaux, il suffit d'être passé chez J. Michaud dimanche dernier pour avoir pu se rendre compte de l'affluence énorme qui s'y pressait eu quête de pâtisseries.

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1934)

Faites prendre à votre bête la bonne habitude d'aller chaque matin faire son marché chez J. Michaud ; au lieu de rester deux heures à bavarder, à manger, à s'amuser ; il lui suffira d'un tout petit quart d'heure pour choisir légumes, viande ou poisson, charcuterie, fruits et vous serez assurés qu'il ne vous rapportera que des aliments d'excellente qualité et des légumes et des fruits de première fraîcheur.

Réservez-vous les petits achats qui seront pour vous l'occasion d'un visite chez J. Michaud, et rappelez-vous que — puisque c'est demain dimanche, ce jour-là la clientèle se dispute les gâteaux de J. Michaud et qu'il ne faut pas arriver le dernier.

FABRICANT DE L'EMMENTHAL *LE RÉGAL* À ANNEMASSE

Aimez-vous le gruyère ? Oui, assurément, car bien peu de repas se terminent, ici surtout, sans lui. Connaissez-vous la marque déposée *Le Régal* qui vous garantit un gruyère absolument parfait et sans pareil en Indochine ?

Oui, vous connaissez cette marque universellement répandue mais vous ne savez peut-être pas où se fabrique ce gruyère dont la qualité est vraiment inégalée.

Eh bien, apprenez que le gruyère *Le Régal* est fabriqué dans les quatre fruitières installées par monsieur Michaud près Annecy (Savoie) dans le centre même de production du meilleur choix français.

La fabrication mensuelle de monsieur Michaud est de 150.000 kg : est-ce assez dire toute la faveur que rencontre ce gruyère en France et partout ?

Répetons-le, J. Michaud est notre providence ; ne servir que de l'alimentation de première qualité ; tel est son unique souci.

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mai 1934)

« Le Régal » n'est autre que la marque réputée de gruyère si appréciée en Indochine et venant directement des fruitières installées par M. Michaud, près Annecy. Le gruyère est un fromage que l'on mange toujours avec plaisir, surtout quand on sait qu'il est de bonne provenance et d'excellente qualité.

Puisque le nom de Michaud a été cité, rappelez-vous que demain dimanche, dès 8 h. 30, vous trouverez chez J. Michaud des gâteaux variés sortant du four : chou à la crème ; baba au rhum, éclairs-tartelettes, barquettes, etc., etc.

Publicité

(*Chantecler*, 13 mai 1934)

Maison V. LOISY — fondée en 1885

J. MICHAUD SUCCESSEUR

55, RUE PAUL-BERT, HANOI — TÉLÉPHONE 82

Même maison à Haiphong

59, Bd PAUL-BERT, — TÉLÉPHONE 115

BOUCHERIE : bœuf, veau, mouton, porc, tous les jours

CHÂRCUTERIE : pâtés en croûte, pâtés de gibier,
friands chauds

FROMAGES, arrivages frais à chaque courrier

BEURRE: garanti pur lait de vache

PRIMEURS, raisins, poires, pommes, oranges, citrons
en toutes saisons

POISSON de MER, CRUSTACÉS, COQUILLAGES

LIVRAISONS A DOMICILE

Prix spéciaux pour Hôtel et Popotes...

Voyez ses Prix — Comparez la Qualité de ses Produits

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mai 1934)

Les ventes-réclame d'articles de conserve de J. Michaud. — À très juste raison, J. Michaud, qui ne cesse d'innover, a pensé rendre service à sa clientèle en organisant du 25 du mois au 2 du mois suivant une vente réclame d'articles de conserve. Et le succès remporté par les ventes précédentes, est venu l'assurer qu'il était dans la bonne voie. À des prix très réduits, J. Michaud offre à son aimable clientèle des produits pouvant se conserver facilement et la période des ventes réclame est par lui d'autant mieux choisie que c'est à ce moment que les maîtresses de maison, les gens ordonnés et prévoyants renouvellent leurs provisions.

Donc, dès la fin de la semaine, allez faire un tour chez J. Michaud et votre attention d'abord, votre choix ensuite se porteront sur le beurre en boîte de Normandie « Claude », dont la réputation n'est plus à faire et qui, outre sa finesse de goût, a l'avantage sur les autres de ne contenir que 5 % de sel ; l'huile d'arachide extra fine « Perline » et « Dulcine », l'huile extra vierge « Dora », l'huile de table « Doretta », à des prix défiant toute concurrence.

Et ce n'est pas tout, mais comme demain il nous faudra revenir sur l'intéressante innovation de J. Michaud, nous continuerons à énumérer les excellents produits mis en vente réclame du 25 mai au 2 juin.

J. Michaud
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mai 1934)

Charcuterie — Boucherie — Poissonnerie
Légumes frais — Volailles — Primeurs
Pâtisserie

Son gruyère « Le Régal » — ses fromages de Haute-Savoie. — son beurre frais — sa crème en pot et 1/2 pot.

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1934)

À la vente réclame de fin de mois de chez Michaud qu'achèterez-vous demain ?
Un beau saucisson de Lyon, un bon saucisson d'Arles, par exemple.

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 juin 1934)

J. Michaud, rue Paul Bert, est si bien et si complètement installé, que vous pouvez désormais vous dispenser d'aller ou d'envoyer au marché pour les approvisionnements.

La fiche de J. Michaud vous dispensera également de discuter chaque soir les comptes du bêt, et vous serez assuré que tout ce que J. Michaud vous remettra ou vous enverra sera de première fraîcheur et d'excellente qualité.

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juin 1934)

J. Michaud, la providence des maîtresses de maison, vient de recevoir du beurre frais, non salé, en boîte « Plumrose », d'une fort heureuse présentation. J. Michaud s'ingénie vraiment à procurer à sa clientèle non seulement tout ce qui lui est nécessaire, mais aussi tout ce qui peut lui être agréable. Demandez du « Plumrose » ; goûtez-le et vous m'en direz des nouvelles.

Et comme nous touchons à la fin du mois, qu'il va falloir songer à réapprovisionner l'office ; ou à faire ses commandes pour le séjour à la mer ou à la montagne, il convient de se rappeler que chaque fin du mois, J. Michaud met en vente, à des conditions très avantageuses, des articles d'alimentation de premier choix : conserves, huiles, saucissons.

C'est le moment d'aller faire ses provisions si on est à Hanoï ou de passer commande à J. Michaud si on se trouve à Tam-Dao, au Mao-Son, à Sam-Son ou ailleurs.

Chez J. Michaud
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 septembre 1934)

Avec la fin des vacances et le retour à Hanoï des familles, on voit accourir chaque jour chez J. Michaud la foule des clients et des clientes, tous heureux de reprendre leurs habitudes et de trouver un tas de bonnes choses : fromages, fruits de France, un beau raisin, des prunes, des poires, des pommes, et le dimanche d'excellents gâteaux.

N'oubliez pas que chez J. Michaud, on trouve désormais de tout et qu'il est parfaitement inutile d'envoyer le bep au marché ; légumes frais, poissons de mer, viande de première qualité, J. Michaud a su résoudre la difficulté de réapprovisionnement, on trouve de tout chez lui et bientôt il ouvrira une pâtisserie-boulangerie.

OUVERTURE D'UNE BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Chez J. Michaud
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1934)

Chez J. Michaud, vous trouverez bientôt une pâtisserie et une boulangerie.

Les travaux d'aménagement sont menés bon train et l'inauguration ne saurait tarder. En attendant, le prix de l'excellente viande de boucherie a baissé ; les primeurs arrivent à nouveau ; les légumes frais du Bavi sont en abondance, et le poisson de mer est apporté chaque matin de Doson et de Hongay par camion automobile.

Ajoutez à cela les saucissons d'Arles, de Lyon de ménage, les confitures de Rousselet, les conserves de toute sortes et vous me direz si après une visite chez J. Michaud, vous n'aurez pas trouvé tout ce que vous désirez pour bien manger ou pour traiter convenablement vos invités.

Chez J. Michaud
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1934)

On trouve chaque jour des légumes frais en abondance ; du poisson de mer ; des primeurs, des fromages et d'excellentes conserves. Le dimanche, chez J. Michaud, on trouve d'excellents gâteaux en attendant que, sous peu, s'ouvre la boulangerie-pâtisserie dont les travaux d'installation avancent rapidement.

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 novembre 1934)

Demain dimanche, n'arrivez pas les derniers chez J. Michaud pour choisir vos gâteaux, la pâtisserie ne suffit plus aux exigences des gourmands... et des gourmandes. C'est pourquoi, courant décembre, tout à côté de J. Michaud, on verra s'ouvrir une coquette pâtisserie-boulangerie réclamée depuis longtemps par la clientèle. La clientèle ayant parlé, J. Michaud, toujours soucieux de donner satisfaction, a décidé d'adjoindre une pâtisserie-boulangerie à sa boucherie et à son comptoir de primeurs et de conserves.

CONCESSIONNAIRE À SONTAY

N° 2297

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1934, p. 3690-3691)

Par arrêté du Résident supérieur au Tonkin du 3 décembre 1934,

Il est fait concession provisoire à M. Michaud Joanny d'un terrain domanial situé sur le territoire du village de La-Gian, huyên de Tung-thiên, province de Sontay, délimité de la manière suivante :

Au nord, par une ligne droite séparative des terrains incultes du village de La-Gian et joignant les bornes 2 et 14 ;

À l'est, par le pied du mamelon séparatif des rizières du village de La-Gian suivant une ligne sinueuse joignant les bornes 14, 13 et 12, la borne 12 étant placée au bord de l'arroyo dit Muong-Quan ;

Au sud, par la rive gauche du dit arroyo suivant une ligne sinueuse joignant successivement les bornes 12, 11, 10, 9 et 8, ces bornes étant placées au bord de l'arroyo ;

À l'ouest :

1°) par la rive droite d'un bras du même arroyo suivant une ligne sinueuse allant de la borne 8 au point d'intersection que fait la rive avec la droite joignant les bornes 6 et 5 ;

2°) par une ligne droite séparative des terrains incultes du village de La Gian reliant le point d'intersection précité et la borne 5 ;

3°) par le pied du mamelon séparatif du village de La-Gian suivant une ligne sinueuse traversant l'arroyo et son petit affluent et joignant les bornes 5 et 4 et 3 les bornes 5 et 4 étant placées au bord de l'arroyo et la borne 3 au pied du mamelon.

4°) par la ligne droite séparative des terrains du champ de tir joignant la borne 3 et la borne militaire n° 2 ;

5°) par la limite du champ de tir 3 partie comprise entre la borne militaire direction n° 1 et la borne 2-bis ;

6°) par une ligne sinueuse séparative des terrains du village de La Gian et du Champ de tir et joignant les bornes 2 bis et 2, ces bornes étant placées au pied du mamelon.

Cette concession provisoire d'une superficie de quarante-neuf hectares trente deux ares (49 ha 32 a) environ, telle qu'elle est figurée entourée d'un liséré carmin au plan annexé au contrat passé le 24 juillet 1934 entre le résident de France à Sontây et M. Michaud Joanny et approuvé par arrêté n° 3686-A du 18 septembre 1934 pris en Conseil de Protectorat, est accordée à titre gratuit à M. Michaud Joanny, suivant les clauses et conditions dudit contrat.

EN FLANANT

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1934)

.....
Et nous voici chez J. Michaud ; à fréquenter cette maison, l'homme le moins gourmand risque de le devenir, et le palais le plus désabusé en vient à se montrer exigeant.

L'effort fait par J. Michaud est considérable : il n'est pas là aujourd'hui pour recevoir nos sincères félicitations, mais son très proche retour nous est annoncé. Il a laissé ses affaires en de bonnes mains et la prospérité couronne les efforts de tous ceux qui, le secondant, travaillent avec tant de dévouement pour « le patron », avec tant d'affabilité vis-à-vis de la clientèle.

Bientôt va s'ouvrir une pâtisserie-boulangerie ; en sorte que chez J. Michaud — temple de l'alimentation et de la gourmandise —, on aura tout, absolument tout sous la main.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1934)

Le Réveillon chez soi. — Noël ! Fête des enfants et des parents aussi, fête prestigieuse.

Le meilleur souvenir que chacun porte en soi est celui d'un joyeux réveillon, fêté en famille, au milieu d'un cercle d'amis.

Les Établissements J. Michaud d'Indochine mettent leur longue expérience à la portée de toute. les maîtresses de maisons soucieuses de la bonne réputation de leur table.

Ils se chargent sur demande de toutes préparations particulières et recommandent les conseils autorisés de leurs chefs français pour l'élaboration, quelquefois embarrassante du menu.

La variété infinie de leurs spécialités leur offrent des ressources presque incroyables.

Allez confier l'ordonnance de votre menu aux Établissements J. Michaud d'Indochine, vos invités et vous-mêmes en serez enchantés.

VIANDE — CHARCUTERIE — PATISSERIE FINE

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1934)

De retour. — Par l'*André-Lebon*, bon nombre de Cochinchinois sont revenus.

.....

Signalons également le retour de M. Michaud, le propriétaire des boucheries et maisons d'alimentation bien connues au Tonkin et qui va probablement monter ici rue Catinat une maison semblable à celle qu'il a rue Paul-Bert à Hanoï.

La fin du mois approche
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1935)

Maintenant que vous connaissez le fonctionnement irréprochable de la boulangerie moderne des Établissements J. Michaud, demandez un carnet de bons pour vos commandes de pain en mars. Rappelez-vous aussi que tous les matins, les Établissements J. Michaud font le service à domicile des véritables croissants parisiens.

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1935)

La boucherie Michaud ne s'est jamais écartée de sa ligne de conduite :
Meilleure qualité au meilleur prix
La baisse de ses prix a été constante

Tandis que la qualité de ses produits atteint une perfection encore inconnue en Indochine.

Voilà le secret de la sympathie croissante de sa toujours nombreuse clientèle.

Elle est heureuse de présenter, une fois de plus, des prix en baisse

Emmenthal surchoix (Société Michaud-Porrail, Annemasse) 2,20 le kg.

Roquefort Véritable 3,50 le kg.

Bleu Aigonal 3 le kg.

Bel Paese 3 le kg.

Gorgonzola 3 le kg.

Fromage corse 3 le kg.

Savoie 3,20 la pièce.

Camembert de Normandie 0,90 la pièce

Pont l'Evêque 0,60 la pièce

Beurre de Hongkong 1,00 la lb

Beurre danois 0,80 la boîte

Beurre Claudel 0,85 la boîte

Jambon de Paris 4,50 le kg

Jambon d'York 4,00 le kg

Saucisson Lyon par pièce entière 4,00 le kg

Saucisson Mireille par pièce entière 3,00 le kg

Saucisson Ménage Pur Porc par pièce entière 4,00 le kg

Saucisson Salami Provis par pièce entière 4,00 le kg

Saucisson Maison place par pièce entière 7,50

Hanoï

Nos malades
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1935)

On va manger des dragées chez J. Michaud. — Ah ? et pourquoi donc ? parce que samedi dernier, un heureux événement s'est produit : madame Piessens a mis au monde un superbe garçon et tout le monde est dans la joie, à commencer par les parents naturellement et M. et M^{me} J. Michaud, qui ont de beaux enfants, sont tout fiers d'avoir comme neveu un petit gaillard qui promet.

Nos sincères félicitations donc à M. et à M^{me} Piessens et nos souhaits au bébé.

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1935)

Du Dauphiné où elle est allée retrouver ses charmants enfants, madame J. Michaud va surveiller les envois à destination des clients d'Indochine et on peut s'attendre à quelques surprises agréables.

Chapsal, lui, reste fidèle à son poste ; levé à 3 heures du matin, il surveille l'expédition des commandes pour l'intérieur ; puis il reçoit l'armée des bêtes et des marmittons accourant sur le coup de 7 heures aux provisions.

Quand les belles élégantes viennent à 10 heures choisir de quoi parer leur table, Chapsal se transforme en conseiller et là, il n'a pas son pareil.

Chapsal, le samedi, perd un peu de son habituel sourire.

Il est accablé de demandes plus que les autres jours : M. Chapsal préparez moi un bel envoi par le Tam-Dao ; M. Chapsal, je prends le train de nuit pour Chapa ; donnez-moi vite tout ce qu'ici y a de meilleur ; M. Chapsal, une belle cassette glacée pour Samson, je file y passer le dimanche.

Et le bon M. Chapsal, en apportant tous ses soins à la confection des paniers, des colis, des caisses demandés, de penser que, lui aussi, il voudrait bien respirer l'air de Chapa, aller se reposer au Tarn Dao, faire un plongeon à Samson. Mais le devoir le retient à son poste et il s'estime content parce qu'il sait que la clientèle de la maison sera satisfaite de ses envois.

Brave travailleur que ce Chapsal.

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1935)

.....
Fruits de France et d'Australie.

[Les fêtes du 15 août à Samson](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 août 1935)

.....
Profitant des facilités de l'accélération quotidienne, des marchandes de primeurs venaient plusieurs fois par semaine de Hanoï et maintes fois par ce même accélération, J. Michaud envoyait de délicieux fromages ; du beurre frais, des pâtés ; des gâteaux, des glaces mêmes qui, partis à midi, arrivaient à temps pour le dîner et, grâce à un emballage soigné, en partait état.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1935)

Le retour de la famille de Michaud. — Nous saluons avec joie le retour parmi nous de madame J. Michaud, l'aimable femme de notre si estimé concitoyen et de ses charmants enfants.

Voilà donc réunie autour de son chef une famille au sein de laquelle le travail est en grand honneur.

Nous prions M^{me} J. Michaud, mesdemoiselles Michaud et le jeune Michaud d'agréer nos meilleurs souhaits de bienvenue.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1935)

Ça y est le four à vapeur géant de J. Michaud, installé tout récemment, fonctionne à merveille et à plein rendement.

Le pain a son étage, les gâteaux le leur ; il y a place réservée pour la cuisson des viandes.

C'est de ce four que sortent chaque matin les belles brioches dorées ; les croissants croustillants ; les pains de santé Sélecta, et l'innombrable gamme des gâteaux qui ne séjournent que quelques minutes dans les vitrines de la pâtisserie.

Et comme nous approchons de Noël et du jour de l'An, il faut voir les jolies bonbonnières, les boîtes garnies, les bûches et mille nouveautés dont nous ne manquerons pas de parler prochainement.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1935)

Chaque jour, les vitrines et les rayons de la pâtisserie [de] madame J. Michaud se renouvellent tant la clientèle a hâte d'emporter les merveilles de bon goût assemblées dans le coquet magasin de la rue Paul-Bert.

Madame J. Michaud dirige la vente, secondée par un personnel empressé, tandis que devant le four électrique, au laboratoire, les techniciens de la pâtisserie et de la confiserie s'affairent en prévision des grands jours.

ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE (S.à.r.l.)

LE SPLENDIDE EFFORT RÉALISÉ EN 1935
PAR LES ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1935)

Nous touchons à la fin de l'année, nous sommes à la veille des fêtes et partout dans les grands magasins, c'est à qui présentera à la clientèle les étalages les plus variés, les plus tentants.

Les Établissements J. Michaud d'Indochine ont réalisé à cette heure un splendide effort qui vient s'ajouter à beaucoup d'autres antérieurs et qui couronne — pourrait-on dire — une œuvre gigantesque. Après les installations d'entrepôts frigorifiques, les

laboratoires de charcuterie modèles, les séchoirs à saucissons et jambons fumés, les blanches vitrines d'exposition frigidaire, voici le laboratoire de pâtisserie-confiserie-boulangerie doté de machines ultramodernes, de pétrins mécaniques, de batteuses broyeuses, diviseuses, découpeuses et enfin ces fours à vapeur géants dont nous avons annoncé dernièrement le montage et qui fonctionnent à plein rendement.

De cette usine gastronomique qui n'a pas sa pareille en Extrême-Orient sortent chaque jour tout ce que les tables les plus soignées peuvent rechercher ; et attendez-vous à des surprises ce soir et demain pour le réveillon. J. Michaud travaille avec méthode, avec réflexion, suivant de près le progrès, repoussant catégoriquement ce qui touche au hasard ou la fantaisie.

Il a su s'entourer dans chaque partie de son vaste domaine de spécialistes et une simple visite aux établissements de la rue Paul-Bert permet bien vite de se rendre compte que les magasins J. Michaud sont parfaitement approvisionnés en tout.

De la charcuterie la plus fine, en passant par les produits de la mer les plus variés, les viandes succulentes, les fromages en renom de France et de Keso, les fruits variés, tout jusqu'à la bûche de Noël que des artistes taillent en ce moment pour la présenter demain dans toute sa splendeur, chez J. Michaud est cause d'émerveillement.

Ce nous est une occasion de féliciter ce bon ouvrier qu'est M. J. Michaud, sa charmante famille qui travaille courageusement à son exemple, ses collaborateurs M. et M^{me} Piessens ; ce bon M. Chapsal ; M. et M^{me} Coulier et leur gracieuse fille, tous si accueillants, si aimables, si empressés, et aussi le personnel indigène qu'on sent heureux et fier de travailler dans une si belle maison.

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 janvier 1936)

J. Michaud, boucher charcutier ; J. Michaud boulanger, pâtissier, confiseur ne connaîtra pas de repos pendant le Têt ; dès 3 heures le matin, ses établissements seront ouverts pour les expéditions dans l'Intérieur, pour les chasseurs, pour les excursionnistes ; dès 6 h 30, les tripoteurs bleus s'en iront livrer à domicile le lait et les croissants pour le petit déjeuner, et le journée durant, les plus belles pièces de boucheries, les primeurs, les plus fines, les pâtisseries les plus recherchées tenteront la clientèle qui ne quitte pas Hanoï, mais qui passera les fêtes en d'aimables réjouissances gastronomiques.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1936)

COMMISSION. — M. Théo Rochat, directeur de la Boucherie Michaud à Haiphong, est désigné pour faire partie, pendant l'année 1936 de la commission de conciliation de Haïphong, comme membre patron français suppléant, en remplacement de M. Lafon, Roger, démissionnaire.

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1936)

AU Comptoirs frigorifiques des Établissements J. Michaud d'Indochine,
Vous trouverez : aux meilleures conditions de prix et de fraîcheur.
Le poisson de la baie d'Along

La charcuterie fine
La boucherie de qualité
Les légumes du Bavi
Tous les fromages de France et de Keso
Les meilleurs fruits
Les primeurs
Des nombreuses spécialités
 Le pain
 Les gâteaux
 La confiserie
qui régaleront vos invités en vous laissant la satisfaction de les avoir bien traités

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1936)

J. Michaud rêve de changer la devanture de son établissement ; maintenant que Boillot a un palais pour abriter les 402, J. Michaud veut réaliser en tous points le temple de la gourmandise. Or quand J. Michaud réalise quelque chose, c'est toujours parfait, on a vu ses frigidaires ; on a vu sa pâtisserie ; ses fours à vapeur, sa confiserie. Attendons-nous d'ici peu à quelque surprise.

Hanoï

Nos malades

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1936)

Nos malades. — Nous apprenons que le charmant bébé de M. et de madame Piessens, des Établissements J. Michaud, est souffrant depuis quelques jours et que son état de santé a donné des inquiétudes.

Nous faisons les meilleurs vœux pour son prompt rétablissement.

La fin du mois approche

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1936)

Avec les chaleurs, voici revenu le problème de l'alimentation. Heureusement, les Établissements J. Michaud ont singulièrement simplifié la question : leurs arrivages constants de primeurs, leurs installations frigorifiques du dernier modèle ; leur ravitaillement en poisson de mer par camionnette ; les fruits, le beurre, le laitage assurent à la clientèle un choix extrêmement varié. La viande est celle d'animaux des régions les plus réputées, de Thanh-hoa par exemple, et ayant longuement séjourné dans des pâturages avant d'être abattus. La charcuterie fine est fabriquée chaque matin par des spécialistes.

Quoi à la pâtisserie, la boulangerie, la confiserie, elles peuvent donner satisfaction aux plus exigeants, aux plus délicats.

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1936)

Adjudication. — Le 18 juin 15 h. a en lieu aux bureaux de la Direction des Finances à Hanoï la fourniture de viandes fraîches et produits de charcuterie nécessaires à l'Hôpital de Lanessan et au Lycée Albert-Sarraut de juin 1936 à fin décembre 1937.

J. Michaud 20.299 p. 27

Le Saux 20.670 p. 94

Hop Loi 22.380 p. 62

Les Établissements J. Michaud, ont été déclarés adjudicateur provisoire.

Publicité
Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 août 1936)

AUX COMPTOIRS FRIGORIFIQUES
des Établissements J. MICHAUD d'Indochine
VOUS TROUVEREZ aux meilleures conditions de prix et de fraîcheur
La charcuterie fine
La boucherie de qualité
Tous les fromages de France
Les meilleurs fruits
De nombreuses spécialités
Le pain
Les gâteaux
Les glaces

qui régaleront vos invités en vous laissant la satisfaction de les avoir bien traités.

AU PALAIS

Tribunal mixte de commerce de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1937)

Audience du samedi 27 février 1937

M. Cassagnau préside à l'assistance de MM. Lafon et Rochat, juges consulaires
Greffier : M. Filipecki — Huissier : M^e Chaperon. de l'étude Chrétien.

Au banc de la défense : M^e Larre, bâtonnier, de Haïphong. M^{es} Friestedt, Bordaz, Mayet, Lambert, Dillemann, Lorenzi, Tran van Chuong.

Aucune affaire ne figure au délibéré.

M^e Mayet demande la parole et il va plaider dans l'affaire « J. Michaud contre Han-Yeng ».

Il s'agit d'une demande en déclaration de faillite ; le sieur Han-Yeng, commerçant à Sontay, doit à M. Michaud 1.800 p. pour fourniture de marchandises.

Le 3 février, commandement a été fait et saisie conservatoire pratiquée.

— J'ai, dira M^e Mayet, assigné Han-Yeng en déclaration de faillite à huitaine dernière, le délibéré a été prononcé.

Hier, Han-Yeng a déposé son bilan et demandé le bénéfice de la liquidation judiciaire. Or, la date de cessation de paiement remonte à mai 1936.

Je demande la jonction des instances, et je maintiens ma demande de mise en faillite, réplique Me Lorenzi, de l'étude Piriou, au nom de Han-Yeng.

C'est une belle joute oratoire qui marque le début de cette audience.

Le tribunal, les plaidoiries terminées, se retire pour délibérer.

Puis rentrant en audience, un quart d'heure après, il prononce la jonction des deux affaires comme connexes, déclare Han-Yen, épicier à Sontay en état de faillite ouverte, fixe provisoirement au 3 février 1937 la date de cessation de paiements, nomme M. Lafon, juge commissaire, syndic M. Chantemerle, dit que les frais de l'instance seront pris en frais privilégiés de faillite.

SUCCURSALE À SAÏGON

COCHINCHINE

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1937)

Un encaisseur chinois disparaît. — La maison J. Michaud d'Indochine, sise rue Cornulier-Lucinière, avait un ancien encaisseur en qui elle avait pleine confiance.

Samedi matin, Quach Gia avait une importante somme à encaisser. Il partit donc avec les factures, pour ne plus reparaître.

Las de l'attendre, le directeur de la maison porta plainte. La police recherche l'indélicat encaisseur.

Hanoï

NOS MALADES

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1937)

Nous avons pris des nouvelles de notre excellent concitoyen M. J. Michaud, victime, aux environs de Thanh-Hoa, de l'accident d'auto dont nous avons rendu compte la semaine dernière.

Le bras en écharpe, souffrant mais souriant, plein d'activité comme toujours M. J. Michaud travaille avec sa coutumière activité.

Volonté, belle humeur triompheront du mal et, bientôt, M. J. Michaud sera guéri. Nous le lui souhaitons de grand cœur.

Publicités

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 et 19 mai 1937)

LES ETS J. MICHAUD D'INDOCHINE

N° 55, rue Paul-Bert - Hanoï

distribueront

des CERISES DE FRANCE

À PARTIR DU 20 MAI

AUSSITÔT DÉBARQUÉES DE L'AVION D'AIR FRANCE

1937 (juin) : RACHAT DES FRIGORIFIQUES D'INDOCHINE À SAÏGON

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 novembre 1937)

Les Établissements J. Michaud, dont il faut voir la magnifique installation quai Clemenceau, restent rue Paul-Bert la ruche sans cesse bourdonnante où l'on travaille pour donner toujours la plus entière satisfaction à la clientèle hanovrienne et comme celle de l'intérieur.

Nouri approchons insensiblement des fêtes et les vitrines de la pâtisserie-confiserie vont bientôt se garnir de mille jolies choses.

CESSION DE LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1937)

Les Établissements J. MICHAUD D'INDOCHINE ont l'honneur d'informer leur aimable clientèle qu'ils consacreront à l'avenir leur activité à l'amélioration de la fabrication et de la distribution des produits qui ont établi leur renommée.

Dans ce but, ils ont cédé à M. J. C. COULIER, à compter du 1^{er} décembre 1937, le fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie et confiserie qu'ils exploitaient, rue Paul-Bert à Hanoï.

M. COULIER, qui a, depuis son origine, coopéré activement au lancement de ce magasin, continuera certainement à justifier la confiance que les consommateurs ont jusqu'ici manifesté aux Établissements J. MICHAUD, qui, en les remerciant, les prient de reporter cette confiance sur leur successeur.

Les Établissements J. MICHAUD D'INDOCHINE et M. J. COULIER prient leur clientèle d'Hanoï et de l'intérieur de bien vouloir marquer et adresser séparément les commandes à chaque maison

ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
Boucherie — Charcuterie — Primeurs
Poissons — Fromages
55, rue Paul-Bert - Hanoï

Publicités
(L'Avenir du Tonkin, 28 septembre 1937-29 janvier 1938)

Maison V. LOISY — Fondée en 1885
J. MICHAUD successeur
55, Rue Paul-Bert Hanoi — Téléphone 82
Même maison à Haiphong
59, Bd PAUL-BERT, — Téléphone 115
BOUCHERIE: bœuf, veau, mouton, porc, tous
les jours.
CHARCUTERIE: pâtée en croûte, pâtée de gibier,
friands chauds.
FROMAGES: arrivages frais à chaque courrier.
BEURRE: garanti pur lait de vache.
PRIMEURS: raisins, poires, pommes, oranges,
citrons, en toutes saisons.
Poisson de mer, Crustacés, Coquillages
LIVRAISONS A DOMICILE
Prix spéciaux pour Hôtel et Popotes...
Voyez ses prix — Comparez la Qualité
de ses Produits

Maison V. LOISY — Fondée en 1885
J. MICHAUD successeur
55, Rue Paul-Bert Hanoi — Téléphone 82
Même maison à Haiphong
59, Bd PAUL-BERT. — Téléphone 115
Boucherie: bœuf, veau, mouton, porc, tous les jours.
Charcuterie: pâté en croûte, pâté de gibier, friands chauds.
Fromages: arrivages frais à chaque courrier.
Beurre: garanti pur lait de vache.
Primeurs: raisins, poires, pommes, oranges, citrons, en toutes saisons.
Poisson de mer, crustacés, coquillages
LIVRAISONS Ç DOMICILE
Prix spéciaux pour hôtels et popotes...
Voyez ses prix — Comparez la Qualité de ses Produits

RÉPRESSION DES FRAUDES
(La Dépêche d'Indochine, 17 février 1938)

Liste des experts pour l'année 1938
Arrêté de M. le gouverneur général de l'Indochine en date du 28 janvier 1938 :

Viandes, charcuterie, conserves de viande
M. Walder, directeur de la maison Michaud, 24, rue Lagrandière, Saïgon.

ON RÉCLAME
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1938)

Nous recevons la protestation suivante que nous insérons bien volontiers

Hanoi, le 2 mars,

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de porter à votre connaissance un fait qui ne vous est probablement pas parvenu.

Depuis le premier mars, les bouchers annamites, tant au marché qu'en ville, ont augmenté toutes leurs viandes de 0 p. 20 en moyenne. Nombre de mes amis et de mes camarades ont cherché à s'expliquer cette hausse inattendue que rien ne paraissait justifier. Une enquête faite au marché nous a permis d'en connaître la raison.

M. Michaud, comme vous le savez, a cessé dans ses magasins la vente à crédit. La plupart des cuisiniers munis maintenant de l'argent nécessaire à leurs achats de viande, ne s'adressent plus à la boucherie Michaud, mais s'approvisionnent directement au marché où ils trouvent certainement leur avantage. La clientèle des débitants annamites s'est trouvée ainsi sensiblement accrue et ceux-ci, en bons commerçants qu'ils sont, ont immédiatement élevé leurs prix.

Le groupe de Français de moyenne bourse que je représente ici, proteste de la façon la plus énergique contre de semblables agissements et se demande à quoi sert cette fameuse commission de surveillance des prix qui aurait, dans le cas présent, un travail des plus utiles à faire.

Il n'y a en effet ni épizooties ni sorties inaccoutumées raréfiant le bétail ; il n'y a, à la base de ce renchérissement de la vie, qu'un désir de lucre immodéré de la part des bouchers annamites. Le mien, auquel je faisais part de ma surprise, m'a répondu simplement que je pouvais me dispenser de me fournir chez lui, n'en étant pas à un client près. Je n'abuserai pas plus longtemps de votre patience. J'ajouterai seulement qu'il paraît intolérable aux acheteurs d'être obligés de subir les fantaisies de quelques mercantis auxquels notre présence dans leur pays a apporté la prospérité et la richesse.

Nous ne doutons pas que votre journal, toujours prêt à défendre les causes justes, ne prenne celle-ci en main car elle intéresse non seulement les Français, mais toute la population indigène de la ville particulièrement digne d'intérêt. Nous voulons espérer qu'il saura lui donner une solution satisfaisante pour tous.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Un vieux colonial.

RACHAT DU FONDS LOISY

Publication après vente d'un fonds de commerce

Deuxième insertion.

(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 5 avril 1938)

Suivant acte sous-seings privés en date à Dijon du 2 décembre 1937, à Gray du 8 décembre 1937, à Sousse du 18 décembre 1937, et à Hanoï du 24 février 1938, enregistré à Hanoï le 10 mars 1938, volume 94, folio 79, numéro 644, aux droits de 135 \$

1° M^{me} Marie-Claudine-Madeleine Loisy, épouse assistée et autorisée de M. Léon Radix, avec lequel elle demeure à Sousse (Tunisie),

2° M^{me} Suzanne-Rosalie-Olympe Loisy, épouse de M. Pierre-Louis-Marie-Marcel Chaventon, avec lequel elle demeure à Dijon, rue Millotet, n° 2,

3° et M. André-Pierre-François-Victor Loisy, demeurant à Gray, quai Villeneuve, Ont vendu à M. Joanny Michaud, négociant, demeurant à Hanoï, quai Guillemoto, n° 210,

Un fonds de commerce de boucherie exploité à Hanoï (Tonkin), rue Paul-Bert, n° 56, par M. Michaud en sa qualité de locataire dudit fonds, avec toutes ses dépendances, ce fonds de commerce comprenant uniquement le nom commercial de boucherie « Loisy », sous lequel le fonds est connu, la clientèle et l'achalandage y attaché étant expressément précisé que le fonds de commerce en question est vendu tel qu'il existait en 1923, au moment où M. Michaud en a pris possession et non pas tel qu'il existe aujourd'hui, étant également précisé que le matériel existant en 1923 a disparu par suite d'usure et n'a pas été remplacé par les consorts Loisy, et que le bail est depuis cette date au nom de M. Michaud.

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours au plus tard de cette seconde insertion, au domicile élu chez M. Michaud à Hanoï, quai Guillemoto, n° 210.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal à la date du samedi 12 mars 1938.

Pour deuxième insertion :

MICHAUD

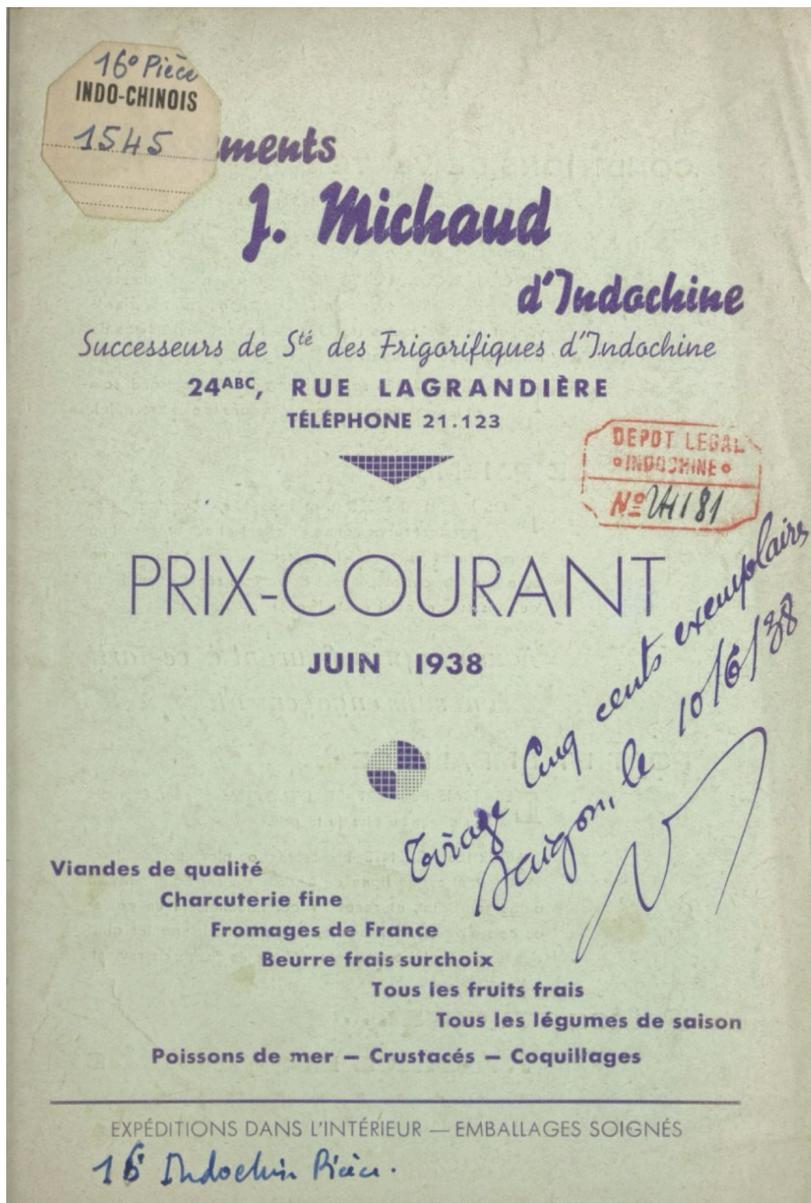
(Journal officiel de l'Indochine française du 23 mars 1938).

Hanoï

Arrestations

(L'Avenir du Tonkin, 13 mai 1938)

Hoang van Mai, 29 ans, boucher à la maison Michaud, inculpé de de flagrant délit de vol de viande de porc d'environ 2 kg 500 au préjudice de l'Hôpital de Lanessan, a été arrêté.



Établissements J. Michaud d'Indochine
Successieurs de Sté des Frigorifiques d'Indochine
24^{ABC}, RUE LA-GRANDIÈRE
PRIX-COURANT
JUN 1938
Tirage cinq cents exemplaires, Saïgon, le 10/6/1938
IMPRIMERIE TIN-DUC THU-XA
37 à 39, rue Sabourain
SAIGON

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juin-4 octobre 1938)

LES ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
continuent, comme par le passé, à exécuter les commandes que leur fidèle clientèle
leur donne par téléphoné ou par lettre

soit au magasin de détail
J. MICHAUD, 55, rue Paul-Bert
soit aux HALLES HANOÏENNES
51, rue de la Chaux.

Dans ces deux magasins, chaque vente au comptant est accompagnée d'une fiche
de livraison indiquant le poids et le prix de la marchandise.
Exigez cette fiche de votre bête.

Notre devise :
LE GRAND DÉBIT GARANTIT LA FRAÎCHEUR

Hanoï

Nos malades
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 novembre 1938)

M^{me} J. Michaud, l'aimable femme de notre sympathique concitoyen, assez
souffrante, a dû se faire hospitaliser à Lanessan. Nous faisons les meilleurs vœux pour
son prompt et entier rétablissement.

Sontay
Arrêts rapportés
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 novembre 1938)

Sont rapportées toutes les dispositions de l'arrêté du 6 septembre 1938 déclarant en
état d'infection de fièvre aphteuse l'étable de Bang ainsi que les ondes, cours, herbages
dépendant de ladite étable faisant partie de la concession Michaud sise à Phu-Man,
huyên de Tung-Thiên, province de Sontay.

SAÏGON
« Les Frigorifiques d'Indochine »
Anciens Ets. J. MICHAUD
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 30 avril, 7, 14 et 21 mai 1939)

« Contrairement à la rumeur qui s'est propagée en ville, les Établissements J.
Michaud ont cédé à monsieur Pierre, ancien directeur des Établissements Boy Landry* à
Saïgon, très avantageusement connu du public saïgonnais, leur magasin d'alimentation
générale. 24, rue La-Grandière, qui continuera ses opérations, comme par le passé, sous
l'enseigne « Les Frigorifiques d'Indochine ».

Monsieur Pierre apportera tous ses soins à contenter son aimable clientèle et la remercie d'avance de la confiance qu'elle voudra bien lui témoigner ».

Hanoï
Prochain mariage
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1939)

Nous apprenons prochain mariage devant être célébré à Hanoï, de M. Antoine Maurice René Walder, employé de commerce, domicilié à Hanoï, 210, quai Guillemoto et précédemment à Saïgon, avec M^{lle} Marthe Germaine Eon, sans profession, domiciliée à Hanoï et précédemment à Saïgon.

Nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
Année 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} avril 1940, pp. 503)

1. — VILLE DE HAÏPHONG
42 Gérard Henri, mobilisé à Haïphong Boucherie Michaud

Hanoï
Correctionnelle française
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1941)

L'affaire de Walder René, inculpé de blessures involontaires, est renvoyée à une date indéterminée, le prévenu étant actuellement au Yunnan.

COCHINCHINE
Répression des fraudes
Liste des experts pour l'année 1941
(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 15 mai 1941)

Arrêté de M. le gouverneur général de l'Indochine en date du 18 avril 1941 :

Viandes , charcuterie , conserves de viande.
Pierre, directeur des Frigorifiques, 24, rue Lagrandière, Saïgon.

N° 768
29 JUILLET 1944
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 août 1944)

Les Établissements J. Michaud d'Indochine, à Hanoï, sont autorisés à occuper temporairement une parcelle de terrain du domaine public d'une superficie de 194 m² 50, sise au quai Farinacci, à Sontây, telle qu'elle figure au plan au 1/500^e ci-annexé en vue de l'édification d'un magasin d'approvisionnement des sous-produits de céréales destinés aux concessions d'élevage de My-khe et de Phu-man appartenant aux dits Établissements.

La présente autorisation est accordée pour une période de cinq années à compter du 26 septembre 1944, moyennant paiement par les Établissements J. Michaud d'Indochine au bureau des Domaines à Hanoï au profit du Budget Général, d'une redevance annuelle de cent cinquante sept piastres cinquante cinq cents (157 \$ 55), payable par semestre et d'avance.

Cette autorisation, précaire et révocable, est subordonnée aux réserves ci-après :

1. — Le terrain ne devra jamais être endigué ; il n'y sera établi ni remblai, ni haies. ni plantations d'aucune sorte ;

2.— L'Administration pourra disposer du terrain à tout moment et à son gré pour exécuter des travaux de défense contre les inondations ou des travaux d'aménagement ou protection pour ses besoins ou pour ceux de la défense nationale ;

3. — Les Établissements permissionnaires s'engagent à n'élever aucune réclamation ni tenter aucune action contre l'Administration au cas où les travaux de défense des berges existants ou ceux qui pourraient, dans l'avenir, être éventuellement entrepris, au droit ou aux abords de ce terrain, par l'Administration, ne donneraient point les résultats attendus, ou bien au cas où les érosions de berge réduiraient la superficie du terrain occupé.

4. — L'autorisation sera révocable au gré de l'Administration sans que les Établissements permissionnaires puissent se prévaloir d'aucun droit à indemnité pour dépossession d'aucune sorte ;

5. — En cas de retrait de l'autorisation, les Établissements permissionnaires s'engagent à remettre les lieux en état, notamment à enlever toutes les constructions qui pourraient y être édifiées.

L'Administration dégage toute responsabilité quant aux conséquences éventuelles de détérioration ou destruction de quelque nature qu'elles soient, du fait d'affouillements ou d'érosions du lit majeur ou des berges provoquées par le choc de corps flottants, par batillages. etc.

Les droits des tiers sont expressément réservés.

MARIAGE

(Le Journal de Saïgon, 28 juin 1946)

Madame et monsieur MICHAUD ont le plaisir de faire part du mariage de leur fils Gaston avec mademoiselle Marguerite MONNERET.

La bénédiction leur a été donnée en l'église Saint-Laurent à Paris, le 8 juin 1946

VACHES MAIGRES

NOTRE LETTRE DU TONKIN

Dans Hanoï qui renaît, le bœuf est à 120 piastres le kilo !
(Le Journal de Saïgon, 16 juin 1947)

Hanoï (par avion). — Ça promet ! Jamais encore le coût de la vie n'avait fait un tel saut. Aucune viande n'arrivant plus à Hanoï, le « distributeur » officiel, le sympathique Michaud, a dû déjà deux fois afficher « pas de viande » le jour où la distribution devait avoir lieu sur carte (car nous n'avons pas de viande mais nous avons une carte de viande, c'est toujours ça !). Les prix en vente libre ont immédiatement effectué une ascension vertigineuse : le bœuf 100 et 120 piastres le kg (avec graisse, os, déchets, tout ce qu'il faut !), le porc 180 \$ le kg (avec les mêmes avantages), l'œuf a remonté gaillardement à 5 \$ la pièce, il faut payer 30 \$ une belle papaye... ou s'en passe. Naturellement, on s'en passe. On vous refuse 100 \$ d'un poulet qui a suivi le régime amaigrissant, etc., etc. Les cigarettes n'ont pas montré le même goût pour les hauteurs ; un paquet de cigarettes convenables coûte quand même 10 ou 11 p. Quant aux légumes, d'ailleurs rares, inutile d'en parler ; ils doivent être en platine, sûr !

Annuaire des entreprises coloniales, 1951 :
1. — COMMERÇANTS

SAÏGON

Michaud d'Indochine (Établ. J.), 24, r. Lagrandière. — Aliment., charcuterie, boucherie (Success. de la Sté des frigorifiques d'Indochine).

Publicité

(*Indochine-Sud-Est asiatique*, septembre 1952)

ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
BEURRE-FROMAGES
Siège social
210, quai Guillemoto
HANOI Tél. : 054
Magasin détail
55, rue de France (ex Paul-Bert)
HANOI Tél. : 711

Haïphong — MARSEILLE
PHNOM-PENH — Saïgon

TRANSFORMATION
de la société à responsabilité limitée
ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
en société anonyme

(*Bulletin officiel du haut commissariat de France en Indochine*, 18 décembre 1952)

Suivant délibération en date du 2 décembre 1952, enregistrée, l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée « Établissements J. Michaud

[724a]
ÉTABLISSEMENTS

**J. MICHAUD
D'INDOCHINE**

9.52

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
BEURRE - FROMAGES**

Siège social :
**210, quai Guillemoto
HANOI Tél. : 054**

Magasin détail :
**55, rue de France (ex Paul-Bert)
HANOI Tél. : 711**

HAIPHONG - MARSEILLE

PHNOM-PENH - SAIGON

d'Indochine », au capital de 2.475.000 \$, dont le siège est à Hanoï, 210, quai Guillemoto, a, en exécution des statuts et sur la proposition du gérant :

1°) Décidé la transformation de ladite société en société anonyme soumise au régime de la loi du 24 juillet 1867 et des lois postérieures sur les sociétés anonymes ;

2°) Adopté le texte des nouveaux statuts devant régir la société avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 1952, desquels il a été extrait ce qui suit :

Article premier. — La société à responsabilité : « Établissements J. Michaud d'Indochine », société à responsabilité limitée au capital de 2.475.000 piastres, est transformée en une société anonyme de même capital, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 1952. Cette société sera régie par les lois applicables aux sociétés de cette nature en vigueur en Indochine, ainsi que par les présents statuts.

Article 2.— La société a pour objet l'exploitation de fonds de commerce de boucherie, charcuterie, poissonnerie, primeurs dénommé « Établissements J. Michaud d'Indochine », propriété de feu M. Michaud, ainsi que toutes opérations commerciales et immobilières se rattachant directement ou indirectement au commerce de boucherie et de charcuterie, lait, beurre et fromage, volaille, primeurs, poissons.

Article 3. — La société prendra la dénomination suivante : « Établissements J. Michaud d'Indochine ».

Article 4.—Le siège social reste fixé à Hanoï, dai-lo Tran-quang-Khai, précédemment quai Guillemoto, n° 210.

.....
Article 5. — La durée de la société reste fixée à une période qui expirera le 30 janvier 1969.

Article 6. — Le capital social est fixé à 2.475.000 piastres, divisé en 3.000 actions de 825 piastres chacune appartenant aux associés de la manière suivante :

— À M^{me} veuve Michaud, « en pleine propriété » pour mille neuf cent cinquante actions représentant une somme de : un million six cent huit mille sept cent cinquante piastres 1.608.750 \$

Et, « en usufruit », pour trois cent trente actions représentant une somme de deux cent soixante-douze mille deux cent cinquante piastres 272.250 \$

— À M^{lle} Jeanne Élisabeth Michaud, « en pleine propriété », pour cent soixante-dix actions représentant une somme de cent quarante mille deux cent cinquante piastres 140.250 \$

— À M^{lle} Jacqueline Henriette Marie Louise Michaud, « en pleine propriété », pour cent soixante-dix actions représentant une somme de cent quarante mille deux cent cinquante piastres 140.250 \$

— À M. Jacques Ange Auguste Michaud, « en pleine propriété », pour cent soixante-dix actions représentant une somme de cent quarante mille deux cent cinquante piastres 140.250 \$

— À M. Jean Auguste Michaud, « en pleine propriété », pour cent soixante-dix actions représentant une somme de cent quarante mille deux cent cinquante piastres. 140.250 \$

— À M. Georges Bulcourt pour vingt actions représentant une somme de seize mille cinq cents piastres 16.500 \$

— À M. Pierre Bourles pour dix actions représentant une somme de huit mille deux cent cinquante piastres 8.250 \$

— À M. André Laurent pour dix actions représentant une somme de huit mille deux cent cinquante piastres 8.250 \$

— Soit, au total : trois mille actions représentant une somme de deux millions quatre cent soixante-quinze mille piastres 2.475.000 \$

.....

Administrateurs :

M^{me} veuve Michaud
M^{lle} Jeanne Élisabeth Michaud
M. Georges Bulcourt

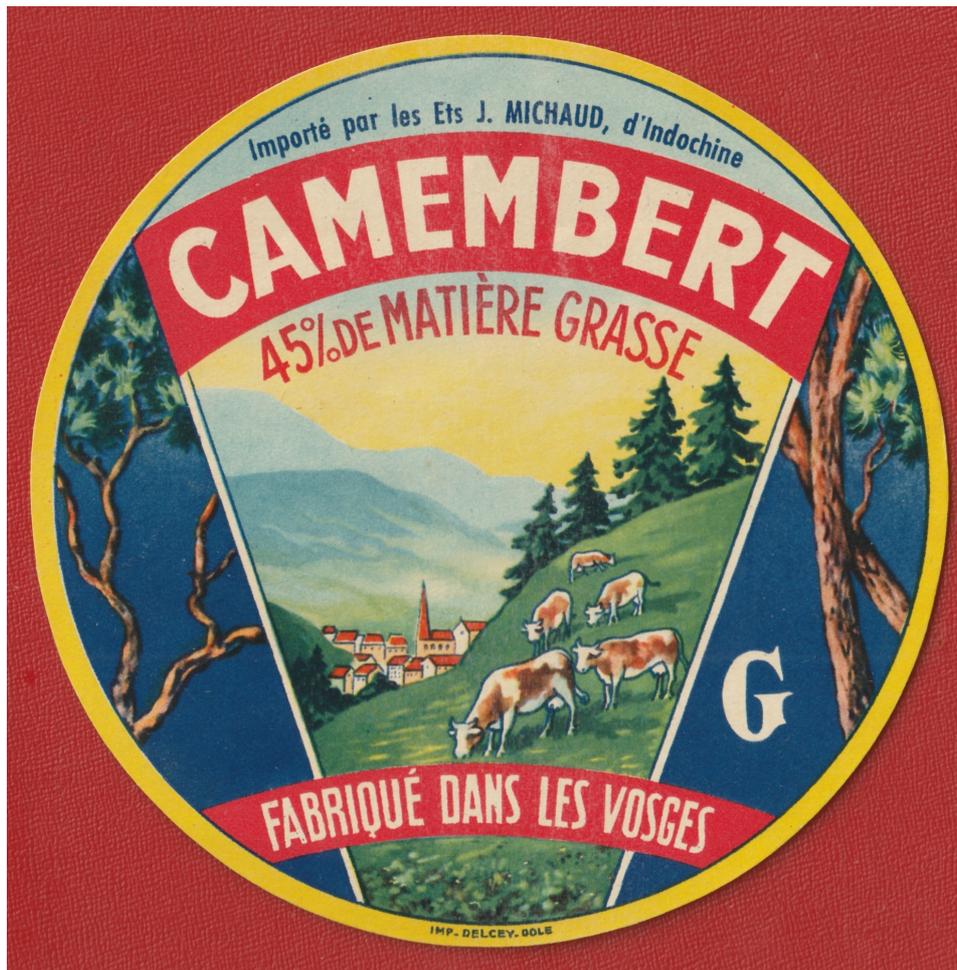
Commissaires titulaires :
A. Chantemerle
R. Goutelle

Un exemplaire du procès-verbal de la délibération du 2 décembre 1952 a été déposé aux greffes :

— Des tribunaux mixtes de Hanoï et de Haiphong et du tribunal civil de première instance de Phnom-Penh tenant lieu de greffe de tribunaux de commerce en ces villes ;

— Du tribunal mixte de commerce de Saïgon.

Pour insertion :
R. DILLEMANN



Coll. Olivier Galand

Importé par les Ets J. Michaud, d'Indochine.
Camembert fabriqué dans les Vosges.
Imp. Delcey, Dole.

Publicité
(Indochine-Sud-Est asiatique, juin 1953)



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
ALIMENTATION GÉNÉRALE
ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
210, quai Guillemoto — Hanoï

Étude de M^e DEROCHE, notaire à Hanoï

ÉTABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE
SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 2.475.000 piastres

SIÈGE SOCIAL : Hanoï

Quai Guillemoto, n° 210

(Bulletin officiel du haut commissariat de France en Indochine, 22 octobre 1953)

MODIFICATION AUX STATUTS
NOMINATION D'ADMINISTRATEUR UNIQUE

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société
« Établissements J. Michaud d'Indochine », tenue au siège social le 30 mai 1953,

Il appert qu'il a été apporté diverses modifications suivantes aux statuts de ladite
société :

.....
Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société « Établissements J. Michaud d'Indochine » tenue au siège social le 18 août 1953,

Il appert que l'assemblée générale, conformément à l'article 17 des statuts de la société, modifié lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 1953,

A nommé M^{me} Madeleine Jeanne Marie Louise Piessens, veuve de M. Joanny Michaud, comme administrateur unique de la société.

Des copies certifiées conformes des procès-verbaux de délibérations d'assemblée générale sus-énoncées ont été déposées au rang des minutes de l'étude de M^e Déroché, notaire à Hanoï, suivant acte reçu par M^e Phan cao Doan, gérant de ladite étude, le 12 septembre 1953, et des expéditions de l'acte de dépôt avec les extraits des pièces y annexées ont été déposées, le 17 octobre 1953, aux greffes des justices de paix de Hanoï, Haïphong et Saïgon, et aux greffes du tribunal de commerce de Saïgon, des tribunaux mixtes de Hanoï et de Haïphong, tenant lieu de greffes de tribunaux de commerce en lesdites villes.

Pour extrait et mention :

PHAN CAO DOAN,
gérant de l'étude de M^e DEROCHE

ETABLISSEMENTS J. MICHAUD D'INDOCHINE

N° ~~61 RUE ARISTIDE-BRIAND~~ — PHNOM-PENH — TÉLÉPHONE: 53
113 Vithei Prey-Nokor



Ets. J. MICHAUD D'INDOCHINE
59, rue Saint Bazile

à M A R S E I L L E

VIA AIR MAIL - PAR AVION

[Coll. Olivier Galand](#)

Lettre du 15 juin 1958 des Éts J. Michaud d'Indochine,
succursale de Phnom-Penh, 113, Vithei Prey-Nokor (anc^t 61, rue Aristide-Briand),
à leur bureau de Marseille, 59, rue Saint-Bazile